



SEMINAIRE UMP COURBEVOIE - 13 OCTOBRE 2007

QUEL AUDIOVISUEL POUR LA FRANCE ?

L'audiovisuel français est réglementé par toute une série de règles qui visent à protéger l'exception culturelle française. Ces règles ont-elles encore une actualité dans le contexte de concurrence internationale ou sont-elles un danger pour nos entreprises audiovisuelles ?

Y a-t-il suffisamment de chaînes de télévision en France ? de radios ? La révolution numérique (TNT, radio numérique) va-t-elle permettre un enrichissement de l'offre ? la création de télévisions locales ? La télévision mobile personnelle correspond-elle à une attente ?

Qu'attendent les téléspectateurs de la télévision publique ?

L'audiovisuel extérieur peut-il être un vecteur d'influence pour la France ?

1. Les règles de l'audiovisuel français doivent-elles évoluer ?

L'audiovisuel français est aujourd'hui soumis à des règles qui doivent à la fois garantir un soutien à la production et à la création et l'exception culturelle française. **Les chaînes doivent abonder des fonds de soutien à la création et à la production, et elles doivent diffuser des quotas d'œuvres audiovisuelles françaises et européennes.** Ces règles sont la contrepartie d'une attribution gratuite des fréquences aux chaînes, alors que dans d'autres pays, ces autorisations sont payantes.

Cependant, dans un contexte de concurrence internationale, ces règles font peser des contraintes importantes sur les chaînes. Ces contraintes doivent-elles perdurer pour des raisons culturelles ?

Ces règles sont aussi accusées de ne pas favoriser l'innovation en matière de création audiovisuelle en créant une rente de situation. Le succès des séries américaines par rapport aux fictions françaises pose en tout cas la question de la créativité de la production française.

2. Que va apporter la révolution numérique ?

Depuis 2005, la télévision numérique terrestre se met en place sous l'égide du Conseil supérieur de l'audiovisuel. En 2012, à la fin de son déploiement, plus de 95 % des Français seront desservis par la TNT. Les Hauts-de-Seine le sont déjà à 100 %. La télévision numérique, c'est, par rapport à la télévision analogique dont la diffusion cessera en 2011, une offre de chaînes considérablement enrichie, avec **18 chaînes gratuites et 11 payantes contre 6 gratuites en analogique.** Ce sont aussi de nouvelles **télévisions locales** : bientôt, 7 chaînes seront diffusées en Ile-de-France. Le numérique, c'est aussi bientôt **la haute définition et la télévision mobile personnelle.**

Ce sont des opportunités nouvelles de création, de diversité, de culture et de loisirs.

Ce passage au numérique est entièrement financé par les chaînes ; la redevance n'a pas été augmentée pour cela, contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays.

3. Quel audiovisuel public voulons-nous, en France et à l'étranger ?

Le service public est financé à plus de 60 % par la redevance. Ses dirigeants estiment qu'ils n'ont pas les moyens de mener une politique ambitieuse. Pensez-vous que la redevance doive être augmentée ? Le service public doit-il plus miser sur la qualité de ses programmes, même au détriment de l'audience, ou doit-il prendre en compte l'audience et la concurrence ? Quelle sont ses missions culturelles ? Etes-vous pour ou contre la publicité sur le service public.

Le Président de la République a annoncé sa volonté d'une refonte totale de l'audiovisuel extérieur. Aujourd'hui, entre RFI, TV5 monde, France 24, Euronews, de nombreuses chaînes françaises s'adressent à l'international. La coordination entre ces chaînes donnerait-elle plus d'influence à la France ?



SEMINAIRE UMP COURBEVOIE - 13 OCTOBRE 2007

L'audiovisuel français traverse une ère de mutations.

Des règles qui maintiennent des obligations de diffusion d'œuvres audiovisuelles françaises vous paraissent-elles encore d'actualité ?

Y a-t-il suffisamment de chaînes de télévision en France ? trop avec la TNT ?

La télévision mobile personnelle correspond-elle à une attente ?

Qu'attendent les téléspectateurs de la télévision publique ?

L'audiovisuel extérieur peut-il être un vecteur d'influence pour la France ? La France a-t-elle des messages à faire passer au monde par l'intermédiaire de ses chaînes ?